



Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE

La réglementation

art. L.332-3 et R 332-71 du Code de l'Environnement,
art. 6 du Décret n°97-905



Il est interdit

- de troubler ou déranger de quelque manière que ce soit des animaux sauvages (cris, jets de pierre...).
- de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux animaux d'espèce non domestique ainsi qu'à leurs oeufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors de la Réserve,
 - *sauf exercice réglementé de la chasse en Réserve Naturelle ;*
 - *ces interdictions s'appliquent à tous les animaux sauvages, sans exception ;*
 - *en ce qui concerne les espèces protégées figurant dans les listes nationales ou régionales, l'infraction est aggravée.*
- d'introduire dans la Réserve Naturelle des animaux sauvages,
 - *sauf autorisation ministérielle, dans le cadre d'opérations de restauration d'espèces sauvages autochtones (réintroductions, renforcements de populations animales).*

En pratique

Nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer les loisirs de « pleine nature » et il devient urgent de prendre conscience que le dérangement de la faune sauvage est l'affaire de tous :

- « Le sentier est le territoire de l'homme » : rester au maximum sur les sentiers, c'est limiter les impacts sur la faune.
- Une bonne photographie d'animal sauvage ne s'improvise pas. Un cliché de qualité est d'abord celui qui a respecté la quiétude de l'animal.
- L'observation de la faune sauvage nécessite souvent de la discrétion et de la patience. Prenez le temps de laisser la nature se rapprocher de vous !
- En hiver, limiter au maximum la multiplication de traces, c'est limiter les risques de dérangement.
- Au printemps, la sensibilité de la faune est maximale !

Textes : Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse / Patrick Gardot • Mise à jour : Janvier 2011 • Illustrations : Alban Lamusse • Création graphique : lacuisseedemel.com



Guide de la réglementation

Protection de la faune



Maison du Parc 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Téléphone : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30
reserve.naturelle@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

↘ La nécessité d'un refuge pour la faune sauvage

Les Réserves Naturelles sont destinées à offrir à toutes les espèces de la faune sauvage le maximum de quiétude, quelles que soient les espèces et quelle que soit la période de l'année, qu'elles ne trouvent plus toujours ailleurs avec l'extension des activités humaines. Dans l'idéal, l'un des objectifs des Réserves Naturelles est de contribuer à un équilibre écologique, bien qu'en constant réajustement, qui veut que les différentes communautés animales se développent ou se régulent sans que l'homme n'intervienne. Elles sont également destinées à constituer des réservoirs ou des relais pouvant bénéficier au repeuplement ou au transit (oiseaux migrateurs...) sur d'autres territoires. Pour cela il faut que les conditions optimales de tranquillité et de reproduction soient respectées.

L'activité de la chasse en Réserve Naturelle s'explique davantage comme le choix de maintenir une activité humaine préexistante à la Réserve Naturelle que la réponse à un réel besoin de gestion de la faune, sauf exception. En dehors de l'exercice de la chasse qui est spécifiquement réglementé et qui sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse doit tenir particulièrement compte de l'état de conservation des espèces chassables (plans de chasse obligatoires, réserves de chasses), toute intervention artificielle sur la faune sauvage est limitée à son maximum. Des opérations de réintroductions lorsqu'une espèce autrefois présente ne peut pas recoloniser spontanément le site et si toutes les conditions préalables sont requises peuvent exceptionnellement être menées. C'est ainsi qu'un programme de réintroduction du bouquetin des Alpes a été réalisé en 2010-2011.

↘ Vous avez dit : « dérangement de la faune » ?

La perception humaine du dérangement de la faune est complexe, car toutes les espèces animales n'ont pas les mêmes réactions à une même perturbation. Le comportement animal est souvent difficile à interpréter et au sein d'une même espèce, chaque individu peut avoir une réponse comportementale qui lui est propre. Le dérangement de la faune sauvage est une notion qui peut paraître subjective mais qui aboutit à des conséquences bien réelles même si elles passent souvent inaperçues.



Beaucoup d'entre nous considèrent qu'il est normal pour la faune sauvage de fuir systématiquement l'homme le plus vite et le plus loin possible. Ce type de réaction, souvent observé chez certaines espèces chassées depuis des siècles (ex : chamois, marmotte...) peut être lié à un conditionnement comportemental devenu réflexe. Si ce comportement de fuite est répété, il oblige ces animaux à puiser anormalement dans leurs réserves énergétiques. Un dérangement sans conséquence immédiate peut donc se répercuter plusieurs semaines plus tard par une mortalité ou une déficience de la reproduction, s'ajoutant aux causes de mortalité naturelles. Ce problème est particulièrement sensible pour certaines espèces de la faune de montagne dont la stratégie hivernale est de survivre sur place grâce à des réserves énergétiques accumulées au cours de l'été sous forme de graisses (chamois, bouquetin, tétras-lyre, marmotte des Alpes...).

↘ A chacun sa stratégie...

Certaines espèces adoptent d'autres stratégies que la fuite, dont les conséquences peuvent se cumuler au problème du déficit énergétique.

Certains oiseaux nichant au sol, attirent bruyamment l'attention pour détourner la personne de leur couvée : celle-ci délaissée devient très vulnérable aux prédateurs...

Pour les grands rapaces, comme l'aigle royal, il n'est pas rare de le voir « accompagner » les parapentistes. Il s'agit souvent d'un signe de défense territoriale. Ce « vol de concert » implique parfois un abandon du nid (refroidissement fatal de l'œuf ou du poussin, prédation), voire la recherche d'un territoire moins favorable à l'espèce pour les prochaines saisons de reproduction.



Le bouquetin des Alpes surprend souvent par sa faible distance de fuite et son « flegme » apparent. Cet animal évite la fuite rapide car elle lui est très coûteuse en énergie. Son attitude, en cas de dérangement, est de gagner un promontoire rocheux, rarement éloigné. Chez les femelles du bouquetin (étagnes) accompagnées de jeunes il n'est pas rare d'observer des spasmes nerveux liés à un stress en présence de randonneurs sans pour autant observer de fuite.

D'une façon générale, on pourra considérer qu'il y a dérangement lorsque l'animal modifie son comportement en notre présence, mais dans tous les cas il est inutile et préjudiciable de chercher à s'approcher de la faune sauvage.